



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 11 avril 2022

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX – ASSISTANTS DE GESTION ADMINISTRATIVE

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 11 avril à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 5 avril 2022.

PRESENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jacques, CALLIER Jeanne, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

SIMONI Pierre-Baptiste	à	BATTESTI Gilles
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
DE CASALTA Jean-Sébastien	à	SALGE Hélène
TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
LORENZI Thérèse	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS : COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, MASSONI Jean-Joseph, PIPERI Linda, POLISINI Ivana, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

M. BATTESTI Gilles est élu secrétaire de séance.

OBJET : CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX – ASSISTANTS DE GESTION ADMINISTRATIVE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Mezi di a culletività » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Considérant les motifs évoqués dans le tableau, ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE (A l'unanimité)

De créer les emplois permanents ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail	Motif
PB-00393	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	PT-00295	Assistant de gestion administrative – Direction des Finances – Service Budget et Comptabilité	Pérennisation d'un agent contractuel
PB-00394	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	PT-00296	Assistant de gestion administrative – Direction des Finances – Service Fiscalité	Pérennisation d'un agent contractuel

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget, chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **15 AVR. 2022**
et publication ou notification
du **15 AVR. 2022**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHERA



LE PRESIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO